# LE CABRIEROIS



LE MOT DES ELUS

PAGE 3

INFORMATIONS MUNICIPALES PAGE 4

TRAVAIL DES COMMISSIONS

PAGE 10

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PAGE 12

LA VIE SCOLAIRE

PAGE 21

HISTOIRE ET MEMOIRE

PAGE 22

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS PAGE 25

LA VIE ÉCONOMIQUE

PAGE 33

Le CABRIEROIS

Bulletin trimestriel de la commune de Cabrières

3<sup>eme</sup> trimestre 2016 N°70

Directeur de la publication : Jacques GUELTON.

Rédactrice en chef : Françoise POBEL Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Conception et maquette : Philippe TRINQUIER

Imprimé en 300 exemplaires par IMPACT IMPRIMERIE St Gély du Fesc.

Photo de couverture :

Pistachier. Trinquier Philippe Août 2016

#### LE MOT DES ELUS

L'été se termine sans que nous ayons eu à subir une pénurie d'eau potable sur notre commune : certains de nos concitoyens, locataires et vacanciers, n'ont pas eu conscience de cette chance alors que nous étions depuis plus deux mois, avec un arrêté préfectoral, en situation de vigilance pour l'eau sur tout le département.

#### Qu'est-ce que cela signifie pour la Préfecture :

Qu'il est nécessaire d'être particulièrement vigilant sur les consommations en eau afin d'anticiper et d'éviter une situation qui pourrait conduire à des restrictions. Il est donc demandé :

- aux collectivités de surveiller l'état de leurs ressources en eau potable, de limiter leurs consommations (arrosage espaces verts, lavage voiries...). Par ailleurs, elles doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement, afin de ne pas aggraver les risques d'altération de la qualité biologique des cours d'eau.
- à chacun d'être économe dans ses consommations individuelles en adoptant des pratiques raisonnées (limiter le remplissage des piscines, l'arrosage des jardins, les lavages divers, préférer les douches aux bains...).

TOUTES LES INFORMATIONS (arrêté préfectoral, carte détaillée des zones concernées...) sont sur le site internet des services de l'État :

www.herault.gouv.fr/Politiquespubliques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Sécheresse

#### Que dire également des incivilités constatées ci-dessous concernant :

les dégradations des installations publiques comme l'utilisation du terrain multisports et les éclairages du boulodrome.

les stationnements de véhicules automobiles et utilitaires en dehors des emplacements de parkings délimités ou encore de longue durée.

les démontages de potelets et barrières de protection.

etc.....

De ces différents constats, et à contre cœur, nous allons devoir probablement équiper notre commune d'une signalisation conforme au Code de la route, installer des caméras, mais aussi envisager de se conventionner avec la Préfecture pour permettre de procéder à la verbalisation électronique qui sera traitée directement par les services de l'Etat pour les recouvrements.

Nous comprenons que Cabriérois et Cabriéroises soient excédés par ces comportements d'une minorité de notre population. A force de tirer sur la corde, celle-ci se casse, alors que tout cela a un coût pour la collectivité.

Depuis le début de notre mandat le conseil municipal n'a eu de cesse d'améliorer les relations avec sa population, mais également celui du cadre de vie de notre village en tenant compte des contraintes budgétaires.

Cabrières doit rester le reflet de sa population et de sa ruralité qui a toujours eu le respect de ses espaces publics ainsi que de son environnement, alors nous assumerons nos responsabilités pour que cela perdure tout en comptant sur votre soutien.

Jacques GUELTON

#### **INFORMATIONS MUNICIPALES**

#### ETAT CIVIL

#### Mariage:

- Monsieur ANTOINE Martial et Mademoiselle OLIVIER Ketty, le 25 juin 2016 à CABRIERES.
- Monsieur GALVEZ François et Mademoiselle PAGES Isabelle, le 30 juillet 2016 à CABRIERES.

#### Décès:

- Madame PANNUNZIO Anne Marie Veuve QUELENE, le 9 juin 2016 à FONTES.
- Madame GRAVIS Jeanne, le 10 juin 2016 à CABRIERES.
- Monsieur GAZAGNES Max le 12 Août 2016 à BEZIERS.
- Monsieur GUIRAUD HENRI le 1 septembre 2016 à MONTPELLIER.

#### EMBAUCHE EN ETE

Le Conseil Municipal a décidé cette année de proposer un emploi saisonnier réservé aux étudiants et lycéens entre 16 et 20 ans.

Le travail concerné était un poste polyvalent d'entretien des bâtiments et espaces publics, en équipe avec un des agents permanents.

Nous avons fait le choix de proposer deux périodes de 15 jours à temps partiel soit 20h par semaine.

Nous avons reçu 6 candidatures.

Les deux jeunes qui ont été embauchés ont bien rempli leurs missions.

Ils ont accompli avec rigueur les travaux qui leur ont été confiés (entretien du cimetière, ponçage et peinture des grilles et portail de l'école, entretien de la station d'épuration...)

Le choix a été difficile et nous avons conscience qu'il a pu générer de la frustration chez celles et ceux qui n'ont pas été choisis. Cependant cette première expérience étant très positive, nous pouvons déjà annoncer notre souhait de la renouveler l'été prochain. L'objectif pour le Conseil Municipal était de compléter l'équipe des agents communaux pendant la période de congés, tout en mettant en place une action pour les jeunes.

Il est difficile pour eux de trouver des emplois saisonniers, qui permettent de se confronter avec la réalité et l'exigence du monde du travail.

Ils pourront inscrire ce premier contrat dans leur curriculum vitae et évidemment la rémunération proposée n'était pas absente des motivations!

Le conseil municipal.

#### **AU FIL DES CONSEILS**

#### Délibérations du 06 Juin 2016

- Adhésion à l'Association AUXILIUM moulins de l'Hérault.
- Création du poste d'Agent d'Animation polyvalent dans le cadre du dispositif « Emploi d'Avenir ».
- Recrutement d'agents saisonniers
- Aménagement aire de jeux au jardin public. Demande de subvention au conseil général.
- Aménagement de sécurité Avenue de Clermont : demande de subvention à la 3C.
- Aménagement de sécurité Avenue de Clermont : demande de subvention au titre de la dotation d'action parlementaire 2016.

#### Délibération du 08 Août 2016

- Modification statuts 3C. Compétences optionnelles « eau » et « assainissement »
- Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets 2015.
- Compteurs d'électricité. Refus des compteurs de type linky ou autres.
- Entretien STEP et poste de relèvement Autorisation de signer le contrat de prestations de service avec la Sté SUEZ.
- Transfert de compétence Investissement Eclairage Public à Hérault Energie.
- Adhésion à un groupement de commandes pour « la fourniture et l'acheminement d'électricité, de gaz naturel et autres énergies et la fourniture de services associés ».
- Adhésion de la commune au CAUE de l'Hérault
- Heures complémentaires adjoints techniques intervenant à l'école.
- Documents d'urbanisme. Autorisation à signer.

<u>Liberté Égalité Fraternité</u> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### **RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES**

#### AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

Tous les Françaises trançaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

#### **PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES**

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2017 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2017 inclus. A partir du 21 janvier 2017, aucune réclamation ne sera admise.

#### INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

#### PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

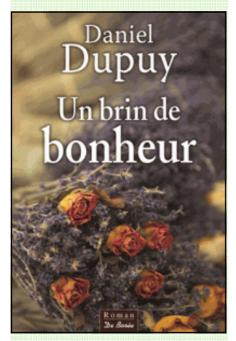
- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

#### **BIBLIOTHEQUE**

L'été 2016 n'a pas toujours été synonyme de vacances insouciantes et joyeuses : chaleurs caniculaires parfois difficiles à supporter, orages dévastateurs, menaces du terrorisme...

Nous espérons toutefois que la lecture vous aura apporté quelques moments de répit et de dépaysement. Voici quelques-uns des titres achetés dans l'été:

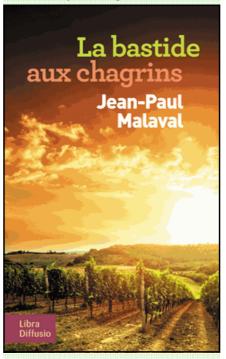
-Daniel Dupuis, <u>Un brin de bonheur</u>: le récit se déroule à Cavaillon, dans les années 60 : Cesco, qui tient un florissant magasin de fruits et légumes, apprend la mort de son ami Gianni ; avec cet accident ressurgissent de douloureux souvenirs pour Cesco.



-Jean-Paul Malaval, <u>L'Hono-</u> rable Monsieur Gendre qui a

pour cadre la 2° guerre mondiale.

Avec la Bastide aux chagrins, du même auteur, nous sommes en 1964 et David, le personnage principal, de retour de la guerre d'Algérie, a beaucoup changé...



-Claude-Rose et Lucien-Guy Touati : dans les <u>Rameaux</u> <u>d'argent</u> vous suivrez Catherine, qui vient de perdre son emploi, de vivre une rupture amoureuse : elle trouve refuge en Languedoc, chez ses grands-parents. A noter que ces auteurs habitent notre région. ( autre titre de ces auteurs : <u>L 'ardoise du</u> <u>temps</u>).

La sortie d'un Camilla Läckberg ne passe pas inaperçue et <u>Le Dompteur de lions</u> est, de l'avis de la presse, son meilleur « polar », le plus ambitieux où rythme et violence ne font que s'accélérer. -Nicci French égrenne les jours de la semaine et cette fois c'est le 5°: <u>Cruel Ven-dredi, la fin approche</u>; vous y retrouverez Frieda Klein, la psychothérapeute héroïne de cette série policière.

-Le temps est assassin de Michel Bussi; encore un auteur à succés dont les ouvrages publiés et traduits dans plus de 30 pays occupent désormais systématiquement les 1° rangs des meilleures ventes. Les thrillers de M. Bussi ne se ressemblent pas du tout mais produisent le même effet dévastateur et réjouissant . Il aime instiller le doute et la peur et voici ce qu'il dit : « Mes lecteurs, je dois les emmener au bord du précipice, les lâcher, les rattraper au dernier moment... ».



Gérard de Cortanze dans <u>Za-zous</u> présente une saga originale et touchante, celle d'une bande d'amis, à Paris, pendant l'occupation.

Elena Ferrante avec <u>l'Amie</u> <u>Prodigieuse</u> et <u>le Nouveau</u> <u>Nom</u> nous entraîne en Italie, dans un quartier populaire de Naples, pour y suivre les aventures, à partir des années 50, de Lila, fille de cordonnier et Elena, fille du portier de la mairie. Ces 2 premiers tomes d'une tétralogie sont salués comme les chefs-

d'œuvre de la littérature italienne d'aujourd'hui.

Dernier coup de cœur, <u>le</u> <u>Grand Marin</u> de Catherine Poulain, bergère d'un troupeau de brebis dans les Alpes du Sud et écrivain « en secret » ; un 1° roman autobiographique qui s'inscrit dans la lignée des grands livres d'aventure et de voyage, épopée d'une femme partie pêcher en Alaska. Début mai 2016, le livre s'était déjà vendu à 38 000 exemplaires, couronné par de nombreux prix.

Depuis la fin du mois d'Août, les nouveaux livres de la rentrée ont envahi les rayons des libraires. Comme touiours, le choix est difficile parmi des noms tels que : Serge Joncour, Yasmina Khadra, Amélie Nothomb, Jean-Paul Dubois et bien d'autres. Nous avons écouté les émissions radio ou télévision, lu les critiques et acheté quelques titres. Mais vous savez que nous restons à votre écoute. Alors, n'hésitez pas à nous faire vos suggestions.

Les bénévoles de la bibliothèque

#### CCAS

Après la pause estivale, dès la fin du mois d'Août, nous avons repris nos réunions mensuelles pour faire avancer les dossiers qui nous tiennent à cœur :

• Dès Octobre ( du 3 au 9 ) ce sera la Semaine Bleue, semaine qui propose différentes animations en direction principalement des personnes retraitées. Le programme, élaboré avec l'aide du Clic l'EPI de Pézénas et en partenariat avec l'association Ensemble et Solidaires sera affiché (ainsi que les différentes animations

dans les villes et villages voisins ). Le thème de cette année est « Faire Société » et cela nous a donné l'idée de vous proposer une après-midi autour des jeux de société. Comme les années précédentes, les enfants seront associés à ce moment convivial. N'oubliez pas de regarder les panneaux d'informations pour les horaires.

 Et puis plus tard dans l'année, nous enchaineront avec l'après-midi récréative du mois de décembre. Cela peut sembler loin mais nous devons anticiper pour n'oublier personne et faire en sorte que la fête soit agréable.

Enfin, nous allons réfléchir à la mise en place
 d'ateliers mémoire », pour le début 2017; nous vous donnerons plus de précisions dans le dernier numéro de l'année de notre magazine.

Les membres du CCAS

#### **SPORTIF A L'HONNEUR**

Tous ceux qui ont participé de près ou de loin aux courses de VTT organisées sur Cabrières se rappellent sûrement de ce petit garçon qui, une fois terminé son parcours, premier bien sûr, repartait refaire une nouvelle boucle, comme un enfant non rassasié.

Ce petit garçon a bien grandi aujourd'hui et il a toujours la même devise « finir devant ».

Pourquoi vous parler de cela?

Parce que Cyril BOURDON, licencié au VTT Roc Evasion de Clermont l'Hérault depuis 12 ans, a réalisé une saison 2016 exceptionnelle!



En effet, il a collectionné les podiums aussi bien sur route qu'en VTT au niveau régional et national, pour finir au mois d'Août, second sur le podium de la coupe de France Open Espoir XCO!



Ce dernier podium, et non des moindres, lui ouvre les portes des courses Elites et des challenges internationaux comme la coupe du monde.

Le Cross Country Olympique est une course VTT sur une boucle d'environ 5 km, avec des dénivelés importants et des zones très techniques. D'une durée d' 1h30 environ la boucle est parcourue un certain nombre de fois en fonction de la catégorie.

Cette année la coupe de France s'est déroulée en quatre manches. Cyril est arrivé 13e à Marseille après une crevaison, 5e à Oz en Oisan. Par contre, à Ussel et à Méribel, c'est sur la deuxième marche du podium qu'il a terminé.

Mais Cyril ne s'est pas arrêté là ! Il a remporté la coupe Régionale du Languedoc Roussillon tout comme en 2015. Sur route il a terminé 1er à la boucle des trois clochers à Caux, 2e à la cyclo sportive du Mont Aigoual, et 4e de la montée sèche du Ventoux (1h09, les connaisseurs apprécieront!).

Son palmarès ne serait pas complet sans évoquer sa victoire au Cross Triathlon du Salagou en juin dernier que son petit frère Raphael a gagné dans la catégorie cadet.



Vous serez maintenant qui sont ces petits hommes bleus qui arpentent le coin à toute allure sur leur vélo, et que vos encouragements motiveront pour la prochaine saison.

Vive le bon air de Cabrières et son magnifique terrain d'entrainement!

#### TRAVAIL DES COMMISSIONS

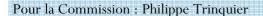
#### Travaux-Bâtiments-Voirie-Réseaux



Le Mas de Gaussel a retrouvé sa quiétude. Après plusieurs semaines de travaux le calme est revenu. Cela en valait la peine. Le réseau électrique défectueux, qui provoquait des baisses de tension importantes, a été totalement replacé. Nous avons alors profité de l'occasion pour enfouir la totalité des réseaux que ce soit l'électricité mais aussi le téléphone. Même si nous avons eu, comme nous nous y attendions, des ruptures de branchements d'eau et d'égout, le résultat est à la hauteur de ce que nous souhaitions.

Le goudronnage de la totalité de la voirie, plan et rue, a permis d'harmoniser ce quartier.

Cet été nos employés, assistés par nos recrues estivales, ont donné un peu de couleur à la cour de nos écoles en repeignant l'intégralité des ferronneries, avec un beau bleu.





#### **Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme**

#### Culture

Nous avons décidé lors de CM de juin de renouveler l'expérience d'ambassadeurs du théâtre Le Sillon.

Nous choisirons 2 spectacles et l'équipe du Sillon nous proposera le troisième.

Ces spectacles seront proposés à la population à un tarif réduit.

Vous serez informés par courriel et par voie d'affichage.

Le directeur du théâtre présentera la saison 2016/2017 aux Cabrièrois le lundi 26 septembre 2016 à 18h30 à la Mairie : Salle du Conseil.

Autre événement.

La première pièce de Catherine Anne sera jouée à Cabrières le mercredi 5 octobre à 18h30 à la salle des fêtes.

Entre janvier et mai 2016, Catherine Anne a séjourné deux fois à Cabrières pour observer la vie comme elle va dans ce village du Clermontais, y rencontrer ses habitants et humer l'air du



temps. Nourrie de cette immersion au pied du Vissou, elle a écrit trois courtes pièces, faisant le pari de raconter un peu ce territoire par le détour de la fiction.

La première de ces fictions, intitulée *Le Trésor*, place l'action dans une famille de vignerons. Juste avant de mourir, le père aurait dit à ses enfants que sous la vigne est caché un trésor. Ses trois enfants, entre 20 et 30 ans, divergent quant à l'interprétation de ce dernier message : la plus jeune veut y croire quand les plus grands pensent que c'était une manière de dire que l'or ici c'est le vin.

Au-delà de la fantaisie de cette intrigue, la pièce évoque la question de l'héritage, de la transmission et des choix de vie. Faut-il continuer à travailler la propriété du père ou faut-il passer à autre chose? Faut-il vivre ici ou aller voir ailleurs? Tailler la vigne ou la route? Entre loyauté et émancipation, fidélité et liberté, les personnages, plutôt taiseux et à la beauté rugueuse, évoquent avec subtilité l'entrelacs de nos possibilités.



Un premier aperçu de son travail vous a été présenté lors d'une lecture au caveau de la cave coopérative.

Le 5 octobre, sa pièce, mise en scène par Fabien Bergès, sera jouée par 3 acteurs en présence de l'auteure.

Pour la Commission. Marylise Malafosse

#### INFORMATIONS GENERALES



### Le Pass'Jeunes, nouveauté 2016!

Une initiative qui favorise l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs des jeunes Clermontais.

#### Une offre globale pour le sport, la culture et les loisirs

Depuis plusieurs années, des constats attestent du « décrochage sportif » des 12-25 ans et de la faible fréquentation des jeunes aux manifestations culturelles.

Dans un premier temps, le Diagnostic territorial approfondi (DTA) mené en 2012 par la Communauté de communes du Clermontais, avec le soutien de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et la cohésion sociale (DRJSCS), a permis de définir des pistes de développement pour stimuler la pratique sportive et a conduit à la création du Pass'Sport cofinancement de la 1ère licence sportive dans un club partenaire.

Par la suite, dans le cadre de la réactualisation de son projet de développement durable du territoire, labellisé Agenda 21 local France, la Communauté de Communes du Clermontais a lancé en 2015 une démarche de co-construction du Projet culturel du Clermontais. Au cours de la journée d'échanges "Paratge, l'égalité dans la différence", les participants à l'atelier "Les jeunes et la culture : quels enjeux, quelles propositions ?" ont soulevé les problématiques et les choix de stratégies adaptées au public jeune.

Associées aux éléments d'analyse des questionnaires culture complétés par 200 jeunes du territoire, ces réflexions ont contribué à La création du Pass'Jeunes, un nouveau concept qui favorise et renforce l'accès de tous les jeunes, à l'art et à la culture, mais également aux sports et aux loisirs.

## Lancement de l'opération en septembre 2016

Composé d'une carte nominative, de 5 cartes ciné et d'une carte sports, ce dispositif rassemble dans une seule action le Pass'ciné et le Pass'sport, mis en place par le Réseau Jeunes. Des réductions accordées par de nombreux partenaires commerciaux, clubs sportifs et associations du territoire complètent l'offre promotionnelle du Pass'Jeunes. Le lancement de l'opération

aura lieu le samedi 3 septembre 2016 lors de la Journée des associations de Clermont l'Hérault, sur le stand du Théâtre Le Sillon.

#### Développement des structures locales et des partenariats

Le Clermontais concentre une multitude d'activités, une vie sportive d'une rare densité avec un tissu associatif dynamique et de nombreux équipements, et une offre de loisirs culturels de qualité grâce aux nombreux festivals et au Théâtre Le Sillon, scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public. Avec cette opération, Communauté de Communes et ses partenaires invitent les jeunes à se cultiver, à sortir et à pratiquer une activité sportive. Le Pass'Jeunes contribue également au développement des structures locales partenaires de ce nouveau dispositif en valorisant l'offre sportive, culturelle et de loisirs du Clermontais. En s'associant à cette action, les clubs sportifs, les associations et les professionnels du territoire se mobilisent en faveur de la jeunesse et renforcent leur image et leur positionnement sur la tranche d'âge 12-25 ans.



#### Le Pass'Jeunes, comment ça marche?

- > Pour qui ? Pour les Clermontais de 12 à 25 ans
- > Où le trouver ? Au Réseau Jeunes ou à l'Office de tourisme de Clermont l'Hérault.

Pièces à fournir : une photo d'identité, une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou livret de famille), un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, loyer, salaire) accompagné du livret de famille si c'est au nom des parents.

- > Combien ? 5 €, valable du 1er septembre au 31 août
- > Comment et où l'utiliser ? Les réductions sont applicables sur présentation de la carte #move aux partenaires de l'opération. Liste complète des partenaires et toutes les infos sur : www.ccclermontais.fr ou www.clermontaistourisme.fr
- > Attention : un seul Pass'Jeunes par an et par personne !

#### La Carte #sports

La Communauté de communes accorde un cofinancement pour la première licence sportive dans un club partenaire. L'aide est limitée à 50% du coût de la licence et plafonnée à 25 €. La réduction s'effectue au moment de l'inscription dans le club.

#### Les 5 cartes #ciné

La Communauté de communes propose 5 tickets pour des entrées au tarif réduit de 3€ au cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault, sur présentation de la carte nominative #move. Pour les séances en 3D, un supplément de 1,50 € est à prévoir.



04.67.88.22.24
reseau.jeunes@cc-clermontais.fr
www.cc-clermontais.fr
Facebook.com/ReseauJeunesCCC



04 67 96 23 86
tourisme@cc-clermontais.fr
www.clermontais-tourisme.fr
Facebook.com/OfficeTourismeClermontais

#### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Communiqué de presse

Paris, le jeudi 18 août 2016

# PLUIE-INONDATION LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Les épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement durant la période de septembre à midécembre.

#### ▶15 départements de l'arc méditerranéen concernés

Alpes-de-Haute-Provence, Alpes Maritimes, Ardèche, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse.

L'objectif de cette campagne est d'expliquer les conditions des épisodes méditerranéens, leurs conséquences en termes de précipitations, de ruissellement et d'inondation, ainsi que les dispositifs de vigilance et les comportements individuels qui sauvent.

#### Quelques épisodes parmi les plus violents des trois dernières décennies :

- <u>Le 3 octobre 1988 à Nîmes</u> : 420 mm tombent en moins de 12 heures, c'est-à-dire l'équivalent de 6 mois de pluie, concentrés sur Nîmes.
- <u>Le 22 septembre 1992 à Vaison-la-Romaine</u> : ce sont près de 300 mm (l'équivalent de 3 à 4 mois de précipitations) qui se sont déversés en 5 heures seulement en amont de Vaison-la-Romaine, provoquant une crue éclair de l'Ouvèze. Le phénomène a été fortement aggravé par des vents atteignant les 120 km/h sur le Vaucluse.
- <u>Le 26 septembre 1992</u>: 129 mm en 2h30 à Granès près de Rennes-les-Bains dans la haute-vallée de l'Aude, 160 mm en 3h à Vernet-les-Bains; en 24 heures, il a été mesuré 292 mm à Narbonne, 169 mm à La Cavalerie.
- <u>Le 12 novembre 1999, inondations de l'Aude</u>: la zone la plus sévèrement touchée est la région des Corbières où il est tombé à Lézignan 620 mm en 36 heures (soit plus des 2 tiers d'une année habituelle de pluie).
- Le 8 septembre 2002 dans le Gard: 687 mm à Anduze en moins de 36 heures (les 2 tiers d'une année habituelle de pluie); au moins 400 mm sur environ 1800 km² et plus de 600 mm sur 150 km², le tout dans la région Languedoc-Roussillon. Le débit de pointe sur le Gard à Remoulins a été estimé à 6700 m3/s, à comparer avec les crues de 1976 (3050 m3/s) et de 2008 (1100 m3/s). Le Vidourle, fortement touché également, a dépassé les 2500 m3/s (950 m3/s lors de la crue de décembre 2002 et 550 m3/s en octobre 2010).
- 15 juin 2010 dans le Var : 461 mm à Lorgues, près de Draguignan en moins de 12 heures (soit l'équivalent de la moitié de ce qui tombe habituellement en une année). La Nartuby atteint les 440 m3/s à Trans-en-Provence (4 km en aval de Draguignan), à comparer avec les crues de novembre 2011 (106 m3/s) et de novembre 2000 (98 m3/s).
- <u>L'automne 2014</u> s'est distingué par la persistance remarquable de situations fortement perturbées sur les départements méditerranéens, des Cévennes et de la Côte d'Azur conduisant à un nombre record d'épisodes (depuis 1958) entre le 16 septembre et le 30 novembre (9 épisodes).
- <u>Le 3 octobre 2015, l'ouest de Alpes Maritimes</u> est touché : 195 mm à Cannes dont 175 en 2 heures et 178 mm à Mandelieu dont 156 mm en 2 heures. La Siagne à Pégomas dépasse les 230 m3/s, alors qu'elle atteint rarement les 100 m3/s et le Loup monte à 135 m3/s à Villeneuve-Loubet, alors qu'il dépasse rarement les 30 m3/s. Cet épisode démontre que ce n'est pas seulement la hauteur totale des précipitations qui importe, mais aussi les intensités maximales atteintes et la vulnérabilité des territoires concernés.

#### PREFECTURE DE L'HERAULT



#### PREFET DE L'HERAULT

#### Communiqué de presse

#### Communique de presse

Montpellier, mardi 6 septembre 2016

#### Contact presse :

DDTM 34 :

Magali Migeon 04 34 46 60 33

Bureau de la communication

04 67 61 61 25

pref-communication@herault.gouv.fr



#### Etat des ressources en eau de l'Hérault

Renforcement des restrictions sur l'ouest et vigilance pour le reste du département

En ce début septembre, le maintien des conditions climatiques estivales persistantes (absence de pluie, fortes chaleurs, vent) accentue la baisse des ressources.

Sur l'ouest du département, la situation se dégrade : on observe notamment les débits des rivières affluentes de l'Orb qui ont encore diminué et présentent des niveaux particulièrement bas. La situation est également délicate sur le canal du midi.

Ainsi suite à la réunion du 2 septembre 2016 de la cellule sécheresse en charge de la surveillance de la ressource en eau, le préfet de l'Hérault décide :

Tous affluents de l'Orb (sauf fleuve Orb), bassins versants Aude aval et Argent double

Nappe astienne

Reste du département

Restrictions rentorcéss (niveau 2) lères

1ères restrictions (niveau 1)

tous

Normal

- → de renforcer les restrictions (niveau 2) sur l'ouest de l'Hérault : tous les affluents de l'Orb (hors fleuve Orb)², les bassins versants de l'Aude avail et de l'Argent double²
- → de maintenir les restrictions de premier niveau sur le secteur alimenté par la nappe astienne
- → de mettre le reste du département en vigilance

Sur le reste du département en vigilance, il est nécessaire d'être particulièrement vigilant sur les consommations en eau afin d'anticiper et d'éviter une situation qui pourrait conduire à des restrictions II est donc demandé

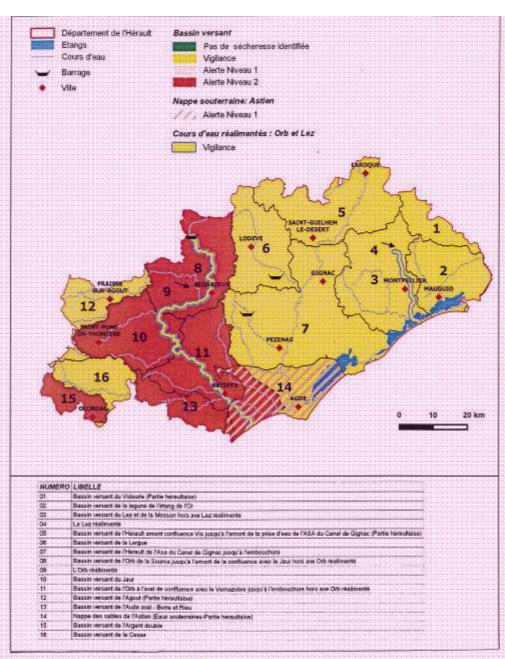
- aux collectivités de surveiller l'état de leurs ressources en eau potable de limiter leurs consommations (arrosage espaces verts, lavage voiries...) Par ailleurs, elles doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement, afin de ne pas aggraver les risques d'altération de la qualité biologique des cours d'eau.
- à chacun d'être économe dans ses consommations individuelles en adoptant des pratiques raisonnées (limiter le remplissage des piscines, l'arrosage des jardins, les lavages divers, préfèrer les douches aux bains...)

Par ailleurs le canal du midi rencontre des difficultés particulières. Malgré les réalimentations réalisées à partir de ressources héraultaises et compte-tenu des limitations des usages coté audois, il est demandé aux préleveurs héraultais de limiter le plus possible leur prélevement.

G TOUTES LES INFORMATIONS (arrêté préfectoral, carte détaillée des zones concernées...) sont sur le site internet des services de l'État ; www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse

Un nouveau point de la situation sera fait fin septembre.

ATTENTION : toute infraction est passible d'une contravention de 5° classe de 1500 € ou de 3000 € en cas de récidive



#### Les principales mesures de restriction

	RESTRICTIONS RENFORCEES NIVEAU 2	RESTRICTIONS NIVEAU I
	Tous les affluents de l'Orb (hors fleuve Orb) et les bassins versant de l'Aude aval et de l'Argent double	Nappe astienne
le remplissage des piscines privées		interdit 24h/24h
le lavage des voltures hors station professionnelles		
le fonctionnement des bornes et fontaines en circuit ouvert		
l'arrosage des pelouses, espuces verts, jardins publics et prives		interdit de 8h à 20h
L'arrosage des stades et des golfs		
Le lavage des voiries		autorisé en limitant volontairement
l'usage agricole sauf cas exceptionnels	înterdit de 11h à 20h	sa consommation
le fonctionnement des Installations classées pour l'Environnement (ICPE), stations d'épuration, plans d'eau, activités économiques, commerciales et industrielles, ASA, préleveurs particuliers	strictement réglementé par les dispositifs près us et spécifiques à chaque entité en fonction des différents niveaux de sécheresse	strictement réglementé par les dispositifs prevus et spécifiques à chaque entité en focution des différents niveaux de sécheresse

#### D'ICI ET D'AILLEURS

#### BREXIT

The British have voted for I'm sorry to bore you with subject again but it is already having an effect on our lives and will have repercussions down here in Cabrières. The press are delighted, usually summer is the 'silly season'.

So far the £ has fallen by over 10% against the €uro and the but the US\$ FTSE (pronounced Footsy) 100 (= CAC 40) and 250 have both improved. The Primeminister resigned and Theresa MAY was appointed by the Queen as Mr CAMERON's replacement. Mrs MAY changed most of the Cabinet, including making Boris JOHNSON Foreign Secretary. She also said that Brexit means Brexit, But what is that?

First of all Britain must invoke Article 50 of the Lisbon Treaty to commence the 2 year period allowed to negotiate new relationship/s between Britain and the E.U.. It has been reported that Mrs MAY will delay starting this procedure until the beginning of 2017, others think later. So there is at least 21/2 years before anything will start to officially change, some say it could take up to 10 vears with a bureaucratic cost into billions running of pounds. In the meantime 'uncertainty'.

Those who voted for Brexit cited lack of control over im-

migration which put pressure on housing/hospitals etc as well as driving down wages, also too much interference, too many rules and regulations and of course the cost as reasons for leaving the E.U.. The 'Leave' campaign continued to claim the latter was £350 million (then about €450 million)/week, ignoring the rebate, grants and aid that are paid back to the U.K..

London, Scotland and Northern Ireland voted to remain. The Scottish National Party is talking about a further referendum for independence from the U.K. in order to remain in the E.U.. The Irish are wondering how they'll manage the border between the north and the south and applications for Irish nationallity have soared.

Mr HOLLANDE has kindly announced that we expats can stay in France, but under what conditions? Mrs MAY has not quaranteed the position of Europeans living in the U.K., I suppose there are a few more of them than us. Of course there will be Presidential elections in France in 2017, so will Mr HOLLANDE still be in office to keep his promise? The Germans will also have elections in 2017. Both campaigns will no doubt affect and be effected by the posturing for the Brexit negotiations.

Elsewhere Donald TRUMP is spitting fire and Hilary CLIN-TON is spitting back. The Americans will vote for the next U.S. President, in November. The most powerful position in the world, though maybe the Chinese are catching up?

Back in the U.K., the Labour Party is having another leadership election. Labour Members of Parliament passed a vote of no confidence against Jeremy CORBYN who was elected as leader by members of the Labour Party less than one year ago. Amongst other things, it was felt Mr CORBYN had not been sufficiently active in supporting the Labour Party's position of 'Remain'. standing Owen SMITH is against him and the result will be announced on the 24<sup>th</sup> September.

Further, having achieved his objective, Brexit, Nigel FARA-GE of the U.K. Independence Party resigned, so they are looking for a new leader, and probably a new role.

For any royalists, at the time of writing and as far as I know, the Queen is still alive.

Phill Bannister

Les Britanniques ont voté pour le Brexit. Je suis désolé de vous ennuyer avec le sujet à nouveau, mais il a déjà un effet sur nos vies et aura des répercussions ici à Cabrières. La presse est ravie, généralement l'été est la «saison stupide».

Jusqu'à présent, la £ a chuté de plus de 10% contre l'€uro et le US\$, mais le FTSE (prononcer Footsy) 100 (= CAC 40) et 250 ont tous les deux progressé. Le premier ministre a démissionné et Theresa MAY a été nommée par la Reine en remplacement de M. CAMERON. Mme MAY a changé la plupart du Cabinet, y compris Boris JOHNSON Ministre des Affaires Étrangères. Elle a également dit que Brexit veut dire Brexit. Mais au'est ce que cela ? Tout d'abord la Grande-Bretagne doit invoquer l'article 50 du traité de Lisbonne pour utiliser la période de 2 ans qui doit permettre de négocier de nouvelles relations entre l'Angleterre et la UE Il a été rapporté que Mme MAY va retarder le démarrage de cette procédure jusqu'au début de 2017, d'autres pensent plus tard. Donc, il y a au moins 21/2 ans avant que quoi que ce soit commence à changer officiellement, certains disent qu'il pourrait prendre jusqu'à 10 ans avec un coût bureaucratique se chiffrant en milliards de livres. Entretemps «l'incertitude».

Ceux qui ont voté pour Brexit

invoquent le manque contrôle sur l'immigration qui a mis la pression sur le logement / hôpitaux, etc., ainsi que la baisse des salaires, aussi trop d'ingérence, trop de règles et de règlements, et bien sûr le coût comme raisons de quitter l'U.E.. La campagne 'Quitter' a continué à clamer que ce dernier était de £350 millions (environ 450 M € avant le vote) / semaine, sans tenir compte des rabais, des subventions et des aides aui sont remboursés ลน Royaume-Uni.

Londres, l'Écosse et l'Irlande du Nord ont voté pour rester. Le Parti National Écossais parle d'un autre référendum pour l'indépendance du R.U. afin de rester dans le UE. Les Irlandais se demandent comment ils vont gérer la frontière entre le nord et le sud et les demandes pour la nationalité irlandaise ont grimpé en flèche.

M. HOLLANDE a gentiment annoncé que nous, les expatriés, pouvions rester en France, mais dans quelles conditions? Mme MAY n'a pas garanti la position des Européens vivant dans le R.U., je suppose qu'ils sont un peu plus nombreux que nous. Bien sûr, il y aura des élections présidentielles en France en 2017, donc est-ce que M. HOLLANDE sera encore en fonction pour tenir sa promesse? Les Allemands auront également des élections en 2017.

Les deux campagnes seront

sans aucun doute affectées et auront les effets sur les gesticulations des négociations du Brexit.

Ailleurs, Donald TRUMP « crache le feu » et Hillary CLINTON « crache retour ». Les Américains vont voter pour le prochain Président des États-Unis, en Novembre. La position la plus puissante dans le monde, mais peut-être les Chinois sont-ils en train de rattraper?

Retour au R.U., le parti travailliste va avoir une élection pour la direction. Les Membres du Parlement travaillistes ont voté une motion de censure contre Jeremy CORBYN qui a été élu en tant que chef par les membres du parti travailliste il y a moins d'un an. Entre autres choses, il a été estimé que M. CORBYN n'a pas été suffisamment actif pour soutenir la position de «rester» du parti travailliste. Owen SMITH est devenu candidat contre lui et le résultat sera annoncé le 24 Septembre.

En outre, après avoir atteint son objectif, Brexit, Nigel FA-RAGE du Parti de l'Indépendance R.U. a démissionné, de sorte qu'ils sont à la recherche d'un nouveau chef, et probablement un nouveau rôle.

Pour les royalistes, au moment de l'écriture et pour autant que je sache, la Reine est encore en vie.

Phill Bannister